David et Audrey PARSONS 34 rue du Luizet, 69100 VILLEURBANNE dafetaudrey@gmail.com 06 47 86 87 55

> Maître Romain Dumas 2118 Grande Rue 01700 MIRIBEL

Objet : Levée d'option

Bonjour,

Par la présente, nous réaffirmons lever l'option de la promesse de vente conclue le 9 janvier 2017 entre la société GECYM et nous mêmes (Mr et Mme PARSONS), à l'effet d'acquérir le terrain dans les conditions énoncées dans ladite promesse de vente.

Nous précisons que, conformément aux termes de la promesse de vente, ont été versés par virements entre les mains du notaire chargé de la réalisation de la vente, la somme correspondant :

- au prix stipulé payable comptant après imputation de la somme versée à titre d'indemnité d'immobilisation de la promesse, et des fonds empruntés pour financer le prix et les frais d'acquisition
- aux frais de réalisation

Enfin, et afin de justifier de la disponibilité effective des fonds d'emprunt, vous trouverez annexés à ce courrier les dossiers de prêts transmis pas les établissements préteurs

Cordialement,
David et Audrey PARSONS